

LES
CARNETS
DE CHANTIER

→ Réhabilitation
de l'émissaire SAR aval

**POUR LA SÉCURITÉ
DU TRANSPORT DES EAUX USÉES**



SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

SIAAP

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

www.siaap.fr

UN ÉMISSAIRE À RENFORCER POUR UN RÉSEAU PLUS SÛR

→ VEILLER À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU

Pour garantir la sécurité du transport des eaux usées et celle des équipements urbains en surface, le SIAAP entretient régulièrement son réseau composé de collecteurs et d'émissaires. En 2006, l'émissaire Sèvres-Achères branche de Rueil (SAR), qui transporte une partie des eaux usées de l'agglomération parisienne jusqu'à l'usine du SIAAP Seine aval (Achères, 78), a fait l'objet d'opérations d'inspections et de diagnostics. L'expertise réalisée a permis d'identifier des dégradations et les risques qu'elles induisent pour l'environnement. Ainsi, depuis le 15 septembre 2008, la partie aval de l'ouvrage, située sous la commune de Rueil Malmaison fait l'objet de travaux de réhabilitation.

Le SAR souffre de cassures et de fissures, localement importantes, qui affectent son étanchéité, sa stabilité (risque d'effondrement de la chaussée à long terme) et son fonctionnement. Les équipements d'accès présentent aussi des défauts de sécurité (échelles rouillées ou cassées...), et un des siphons est engorgé à plus de 70 %.



→ RÉHABILITER ET SÉCURISER

Pour rendre au SAR son étanchéité et renforcer sa structure, trois types de travaux seront menés entre septembre 2008 et avril 2009 :

- Réhabilitation de la structure.
- Vidange et réparation du siphon engorgé par de nombreux déchets (papiers, feuilles, canettes, ...).
- Mise en sécurité des équipements de regards (remplacement des échelles d'accès).





LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL

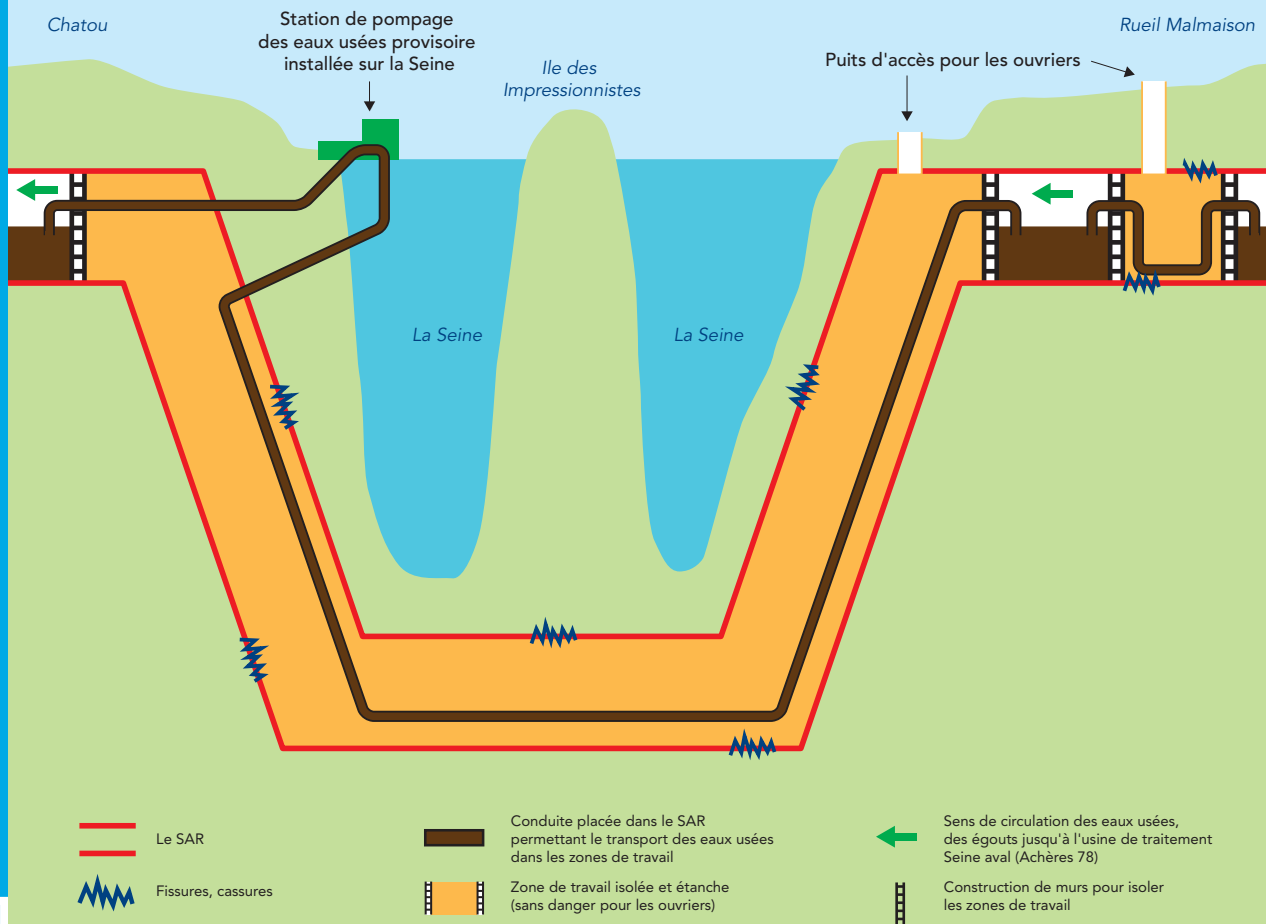
→ DÉVIER LES EAUX USÉES

Pour intervenir dans l'émissaire, il faut qu'il soit mis à sec dans les zones concernées par la réhabilitation. Cette vidange est essentielle pour que les équipes chargées des travaux puissent accéder à l'ouvrage et travailler en sécurité.

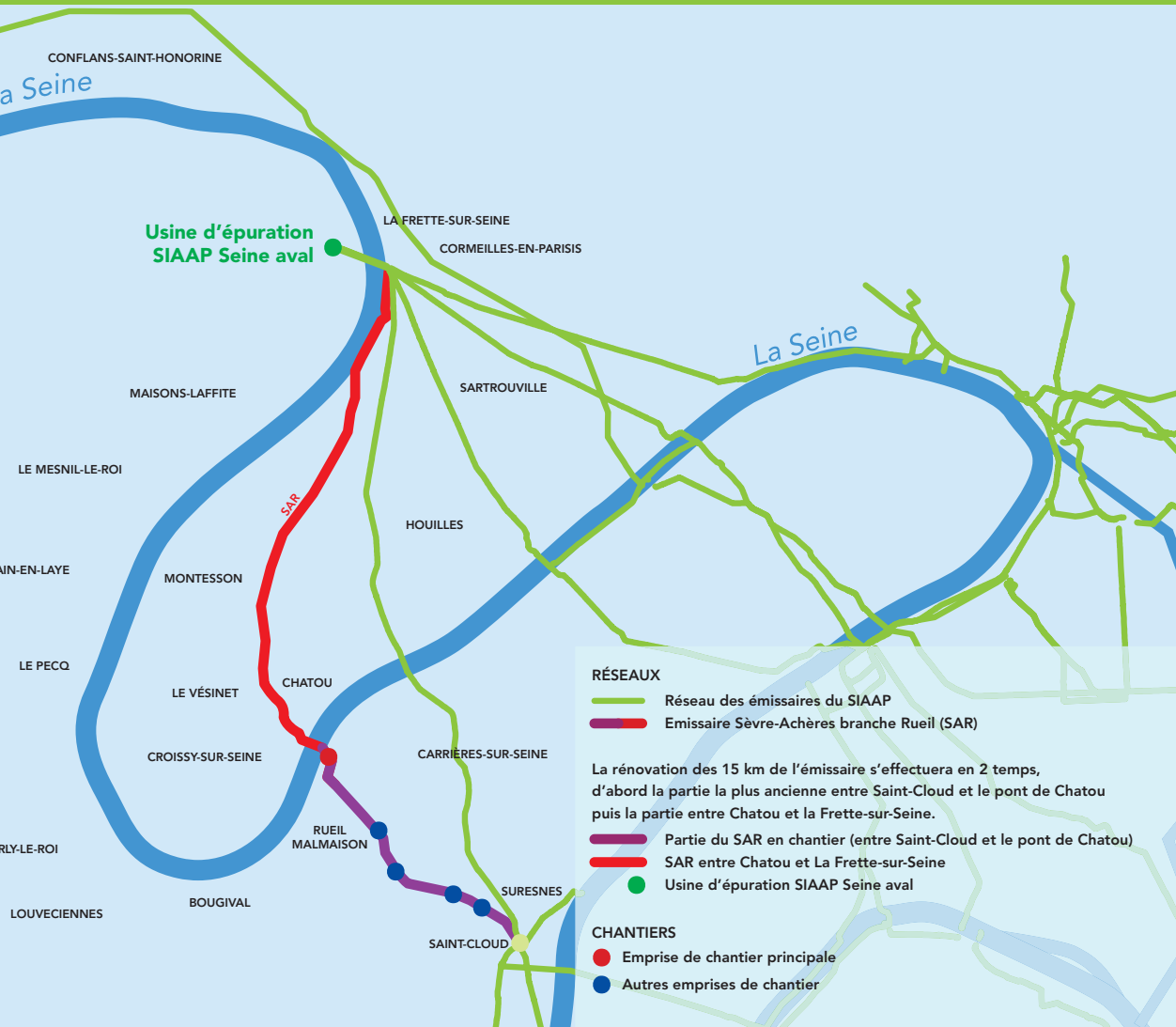
Sur les 400 000 m³ d'eaux usées qui circulent chaque jour dans le SAR aval :

- 20 000 m³ ne peuvent être déviés vers un autre émissaire. Afin d'éviter de rejeter ces eaux sans traitement dans la Seine, une conduite est installée à l'intérieur du SAR pour isoler les zones de travaux et transporter les eaux usées au-delà, jusqu'à l'usine Seine aval à Achères (78).
- 320 000 m³ seront redirigés vers l'usine Seine aval via un autre collecteur.
- 60 000 m³ ne sont pas concernés par les travaux car ils rejoignent le SAR après la zone de chantier

Installation d'une conduite à l'intérieur du SAR pour éviter les rejets d'eaux non traitées dans la Seine



SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU SAR AVAL



→ LIMITER LA GÈNE OCCASIONNÉE

Le SIAAP a fait le choix d'intervenir depuis l'intérieur du SAR pour effectuer les travaux, ce qui réduit l'impact en surface aux seules installations à proximité des regards d'égouts d'accès. Le SIAAP et la Ville de Rueil Malmaison ont défini ensemble des mesures veillant au respect de l'environnement et des riverains :

- pas de rejet d'eaux usées dans le milieu naturel
- insonorisation des matériels de chantier
- horaires de livraison restreints
- pas d'installations techniques lourdes en centre ville
- propreté et signalisation des installations

Pour tout savoir sur la réhabilitation du SAR aval : 01 41 40 10 60 ou www.siaap.fr

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT

SIAAP
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE